

Octroi de 1 011 264 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle pour aider les petites et moyennes entreprises du territoire

Mont-Laurier, le 3 avril 2020 – **Le gouvernement du Québec a annoncé un Fonds d'urgence de 150 millions \$ pour les entreprises affectées financièrement par la situation liée à la COVID-19. La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) obtient donc 1 011 264 \$ qui viendra en aide aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire.**

Ce programme vise à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités. Les entreprises de tous les secteurs d'activité, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, pourront ainsi obtenir un prêt ou une garantie de prêt d'un montant maximal de 50 000 \$, afin de pallier le manque de liquidités lié à la pandémie.

L'aide financière de 1 011 264 \$ pour le territoire de la MRCAL octroyé par le gouvernement du Québec permettra assurément de consolider toutes les mesures d'aide mises sur pied sur le territoire, tel que la suspension des remboursements de la majorité des prêts sans frais supplémentaires ni intérêts pour une période de trois mois, en plus d'agir en complémentarité avec les mesures mises en place par le gouvernement fédéral.

« Fort est de constater qu'une situation comme celle que l'on connaît avec la COVID-19 a des répercussions non négligeables pour le développement économique d'un territoire comme le nôtre. Cette somme pouvant venir en aide à de nombreuses entreprises du territoire arrive à point et donnera assurément un bon coup de main aux entrepreneurs quand viendra le moment de reprendre leurs activités. On peut assurément s'en réjouir », affirme Gilbert Pilote, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la municipalité de Ferme-Neuve.

« Le CLD d'Antoine-Labelle se réjouit également de l'annonce de ce Fonds d'urgence qui viendra en aide directement aux entrepreneurs du territoire. En cette période difficile, nous sommes confiants que cette aide financière peut faire une différence dans la vitalité économique du territoire », exprime Denis Charette, président du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Rivière-Rouge.

Du côté de la MRCAL, le Fonds sera géré par le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle (CLDAL) via les services déployés par la Maison de l'Entrepreneur (ME), regroupement de partenaires en développement économique. Les principales modalités ainsi que la façon de procéder pour obtenir l'aide sont présentées

sur le site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca). La MRCAL tient à souligner que les entreprises admissibles souhaitant obtenir plus d'informations ou se prévaloir de ce financement peuvent contacter directement les conseillers de la ME au 819 623-1540, poste 499.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca